

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Croy
RC 153-C-P Croy – Romainmôtier-Envy
Route du Dôme (Giratoire)

Afin de permettre les travaux de pose réfection du giratoire sur la route cantonale N° 153-C-P (Croy – Romainmôtier-Envy), le tronçon de la route du Dôme (Giratoire) situé entre l'intersection de la rue de la Gare et du pont sur la route de Vallorbe sera interdit à la circulation :

Du lundi 19 octobre dès 07h00
au
lundi 26 octobre à 05h00

Une déviation sera mise en place par : Croy – Romainmôtier – Premier (La Daille) - Bretonnières - Croy (route de Vallorbe) dans les deux sens.

Les Poids-Lourds de plus de 3.90 m de hauteur provenant depuis Vaulion seront redirigés sur Juriens - Moiry – La Sarraz

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagers et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Croy
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Croy, Romainmôtier-Envy, Premier, Bretonnières, Juriens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Chavornay
- ECA, Pully - SDIS
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal
- Manifestations – Transport spéciaux